



Association Tunisienne des
Investisseurs en Capital

Rapport d'Activité

2019

SOMMAIRE

Mot du Président	2
Mot de la Déléguée Générale	3
Chiffres-clés	4
Evolution de l'activité du secteur entre 2014 et 2019	5
Statistiques de l'activité du secteur en 2019	10
I- Présentation de l'ATIC	14
Mission	15
Organes de Gouvernance	15
Commissions de l'ATIC	16
II- Réformes du cadre juridique	19
III- Activités et faits marquants en 2019	21
Activités en chiffres	21
Faits marquants	22
Activités du CFIC	28
IV- Les états financiers de l'ATIC	29
V- liste des membres de l'ATIC	38

MOT DU PRÉSIDENT



« Le Capital Investissement en Tunisie, quelle contribution post-Covid19 ? »

Les performances enregistrées par les SICAR et les Fonds d'Investissement en 2019 comparées à celles de 2018 ont confirmé le niveau d'investissement atteint par les acteurs du Capital Investissement malgré une année difficile économiquement avec un taux de croissance qui n'a pas dépassé les 1%. En effet, 144 opérations d'investissement ont été réalisées en 2019 pour une enveloppe globale d'environ 356 Millions de Dinars, ce qui a contribué à créer plus de 4600 postes d'emplois.

Cette année a été marquée par la promulgation de la loi transversale qui a introduit les notions de restructuration d'entreprise (dans le cadre des opérations couvertes par le Capital Investissement) et aussi deux nouveaux véhicules d'investissement, les Fonds Spécialisés et le Fonds de Fonds.

Ces deux mécanismes devraient être mise en place en 2020 avec le lancement par l'Etat du Fonds National de l'Innovation, baptisé « ANAVA Fund », d'une taille de 200 millions d'Euros avec un premier « closing » de 100 millions d'Euros.

Cela va sans dire que l'année 2019 a été marquée dans ses tous derniers mois par un événement majeur qui va marquer non seulement la Tunisie mais l'Humanité entière : la Pandémie du Covid-19 qui paralyse à ce jour l'activité sociale et économique du monde entier et coûte tous les jours des vies humaines.

Dès les premiers jours, notre association s'est dépêchée pour apporter sa contribution dans la lutte contre cette pandémie. L'ATIC a ainsi recommandé une batterie de mesures urgentes pour sauvegarder le maximum de Petites et Moyennes Entreprises et par conséquent sauver des postes d'emplois. Aussi, l'ATIC a suggéré une série de réformes du cadre juridique et réglementaire de notre activité pour nous permettre d'apporter le soutien nécessaire et les financements adéquats à nos entreprises. Enfin, notre association a adhéré à toutes les initiatives lancées par le Gouvernement, les organisations professionnelles, la CDC et la société civile.

Cependant, nous restons persuadés que malgré les actions et mesures urgentes décidées par le Gouvernement pour lutter contre cette pandémie, beaucoup reste à faire. En effet, l'Industrie du Capital Investissement est en mesure d'apporter des solutions de financement efficaces à notre tissu économique. C'est la raison pour laquelle, nous réitérons notre souhait qu'une attention particulière de la part des autorités et des investisseurs soit portée à l'égard du Capital Investissement, capable aujourd'hui d'apporter une contribution précieuse à même de sauver l'économie de notre cher pays.

Mohamed Salah FRAD

MOT DE LA DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE



L'année 2019 aura été en demi-teinte pour l'écosystème du capital investissement : à la fois riche en réformes du cadre juridique et légal, avec la promulgation de la loi transversale sur l'amélioration du climat d'investissement qui a notamment permis de créer deux nouveaux mécanismes à savoir les Fonds Spécialisés et le Fonds de fonds, point positif même si certaines modalités d'application, notamment celles touchant la notion de restructuration restent à clarifier afin de permettre à cette loi d'atteindre les objectifs attendus.

Ensuite la sortie de la Tunisie de la liste noire du Gafi au mois d'octobre, la signature de l'Accord inter-gouvernemental avec les USA relatif à la Loi FATCA, les amendements apportés au règlement général de Bourse de Tunis qui ont apporté une refonte majeure du marché alternatif.

L'année 2019 aura également été caractérisée par une attitude d'attentisme de la part des opérateurs économiques en raison de contraintes liées au calendrier parlementaire, l'organisation des élections présidentielles et législatives, puis le retard accusé dans la mise en place d'un nouveau Gouvernement qui ont impacté l'activité de l'association avec le report de l'examen par l'ARP, du projet du Code des Organismes d'Investissement Collectif (texte très attendu par le métier) ainsi que l'organisation de la Conférence annuelle, programmée au dernier trimestre de l'année, sans compter l'avènement fin décembre de la pandémie du Covid-19 qui, arrivée à un moment difficile pour la Tunisie, a chamboulé toutes les données, ouvrant la porte à tous les scénarii.

La crise du Covid-19 pourra néanmoins constituer un nouveau point de départ porteur d'espoirs si les réformes nécessaires et un nouveau modèle économique innovant sont mis en place assez rapidement par les pouvoirs publics.

Dans tous les cas de figure, le capital investissement aura un rôle important à jouer pour contribuer à la reprise économique et soutenir la résilience des entreprises qui font face à des difficultés.

Sonia Barka

Chiffres clés 2019

418 Mio DT
INVESTISSEMENTS

52 %
INVESTISSEMENTS
DANS LES RÉGIONS

154 OPÉRATIONS
D'INVESTISSEMENTS

+ 4700
EMPLOIS CRÉES

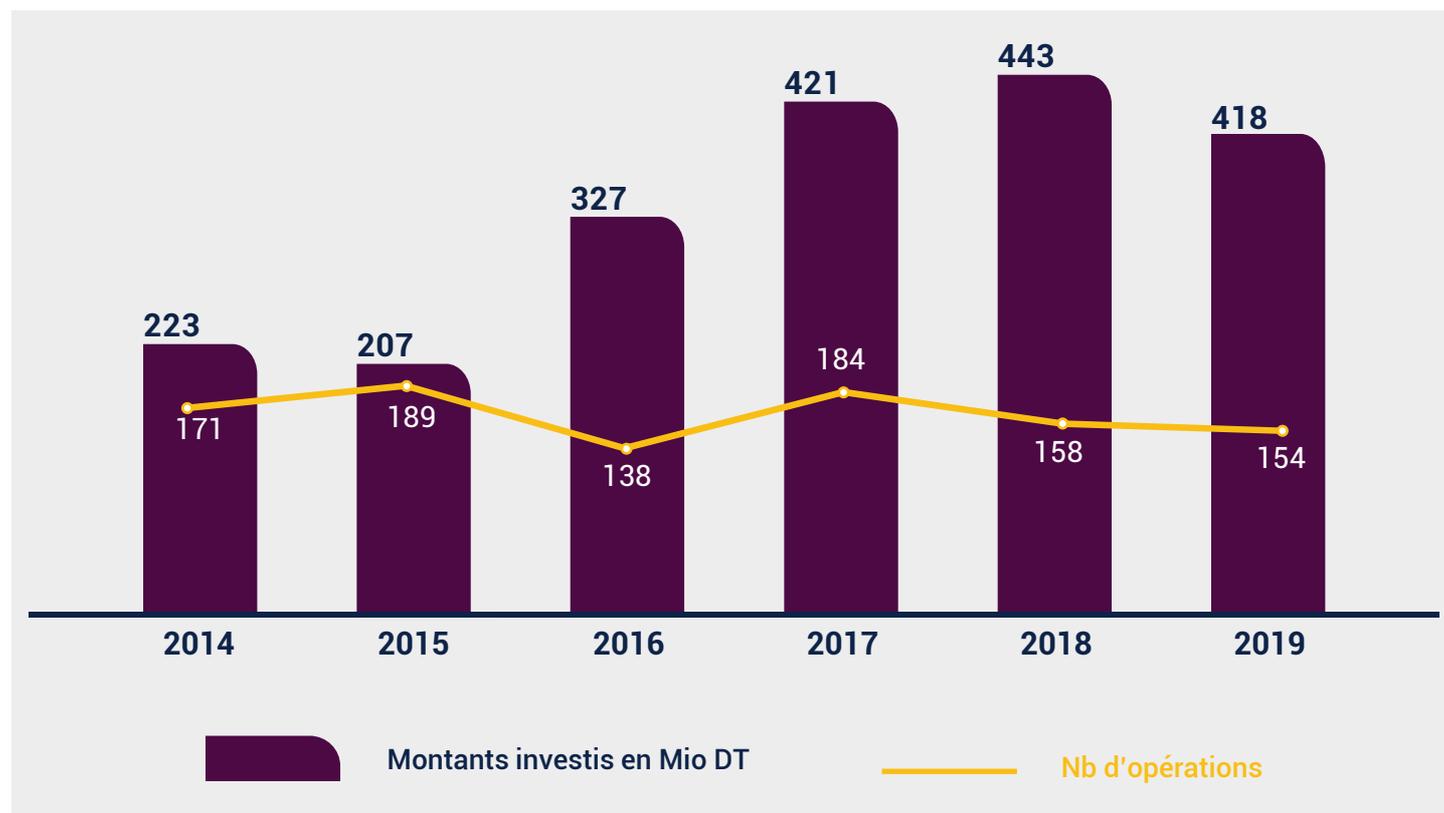
78%
INVESTISSEMENTS
EN CAPITAL DÉVELOPPEMENT

+2950 Mio DT
RESSOURCES DISPONIBLES

2,714 Mio DT
TICKET MOYEN

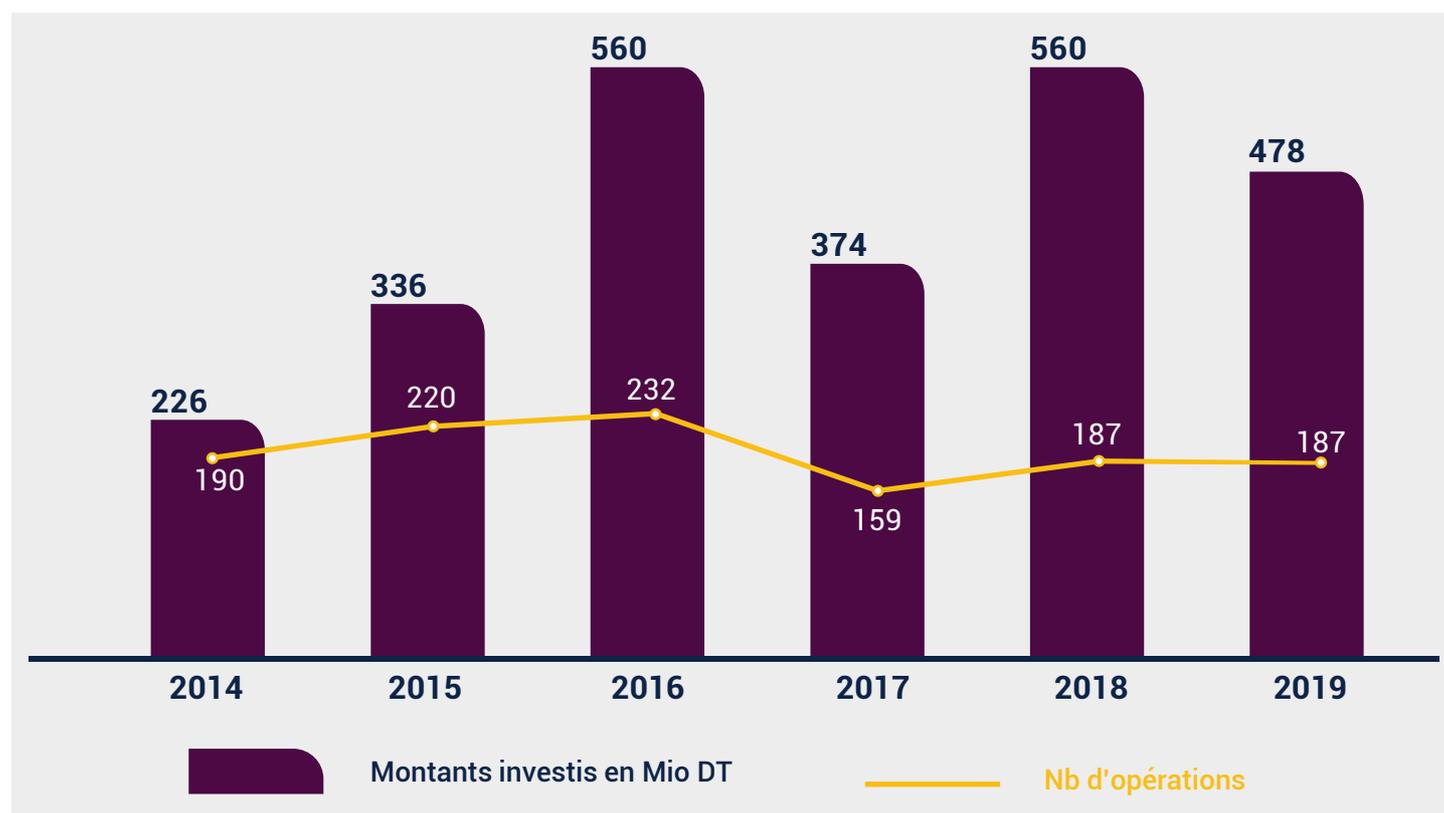
LES INVESTISSEMENTS 2014-2019

Evolution de l'activité du secteur du Capital Investissement entre 2014 et 2019

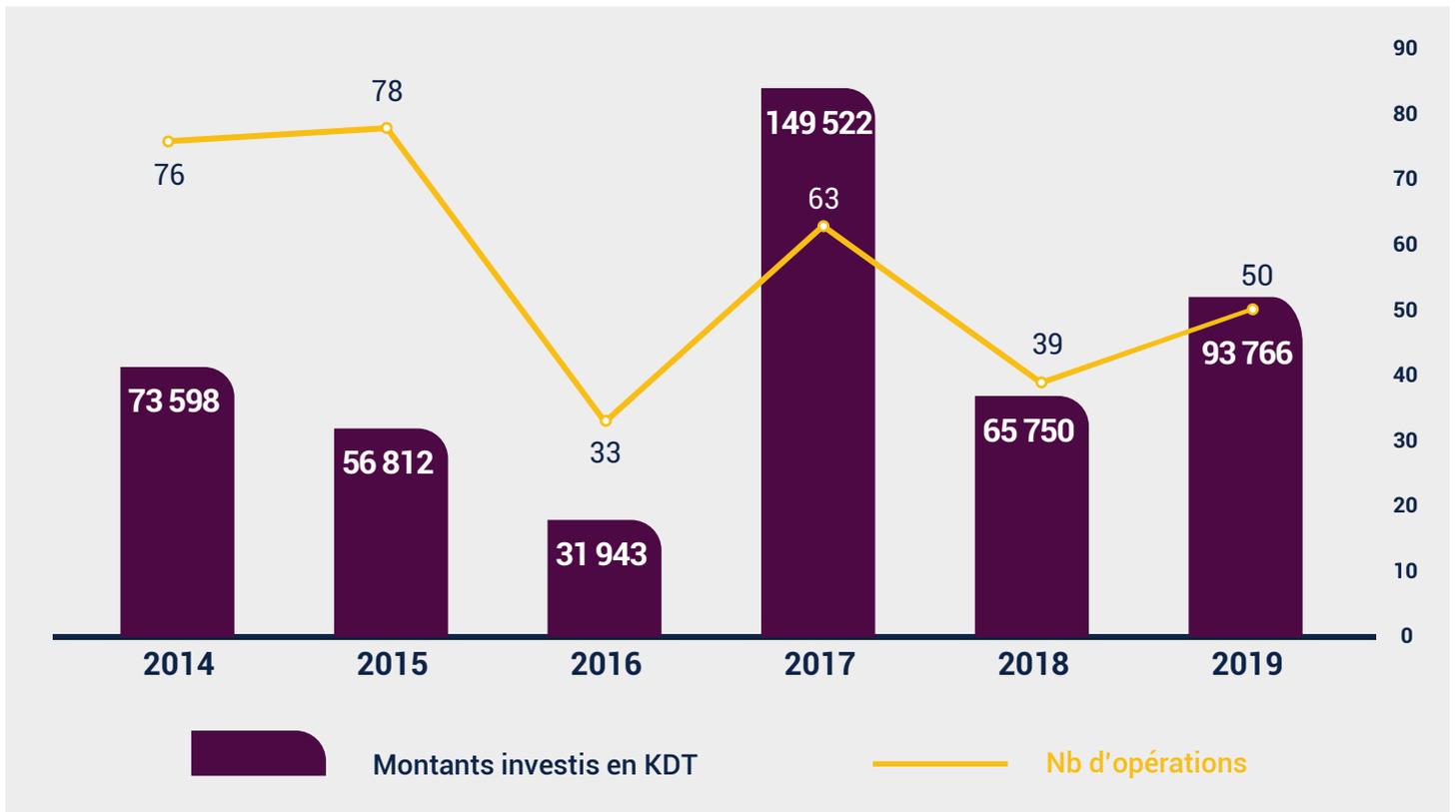


LES APPROBATIONS 2014-2019

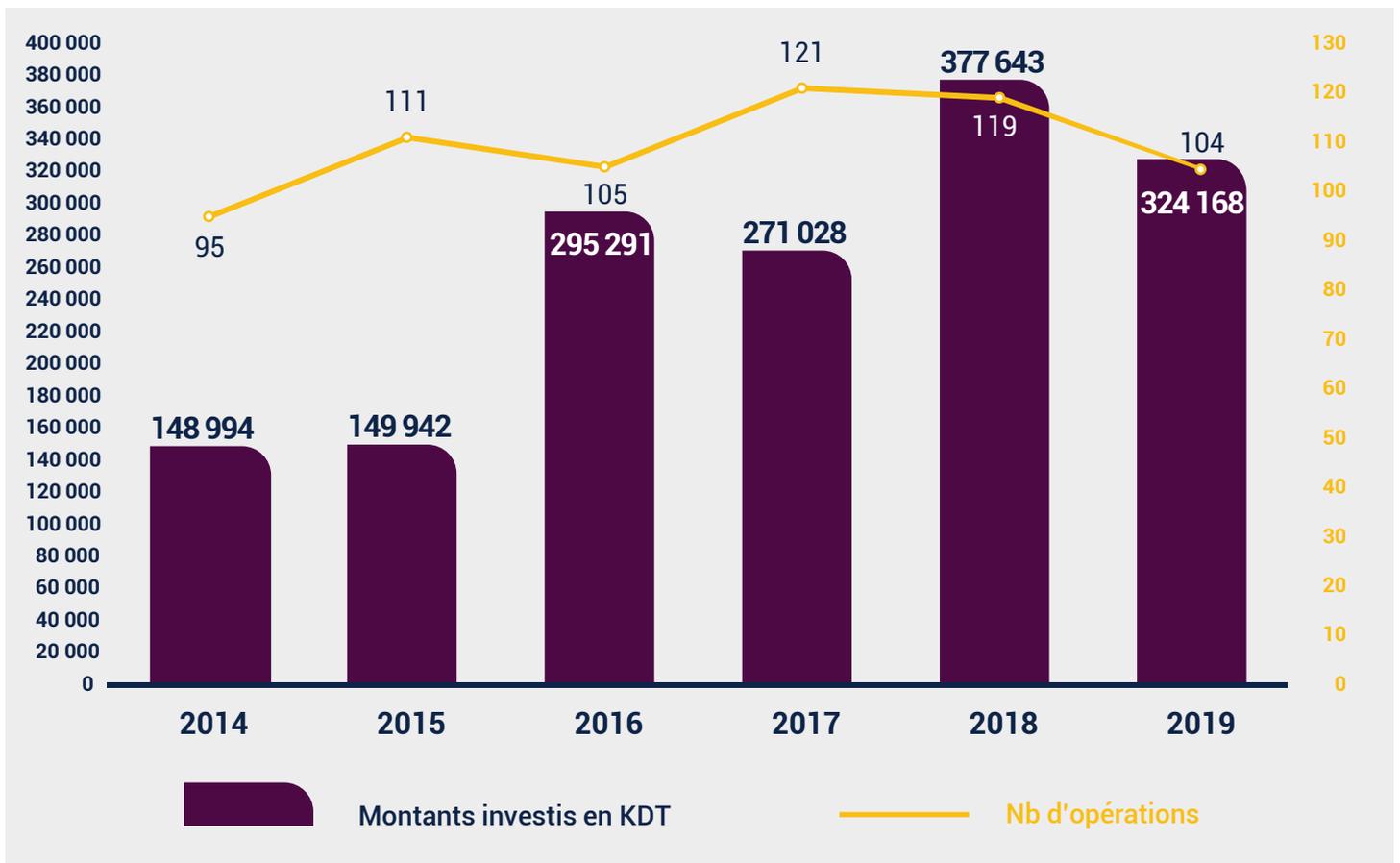
Evolution des approbations de l'activité du secteur du Capital Investissement entre 2014 et 2019



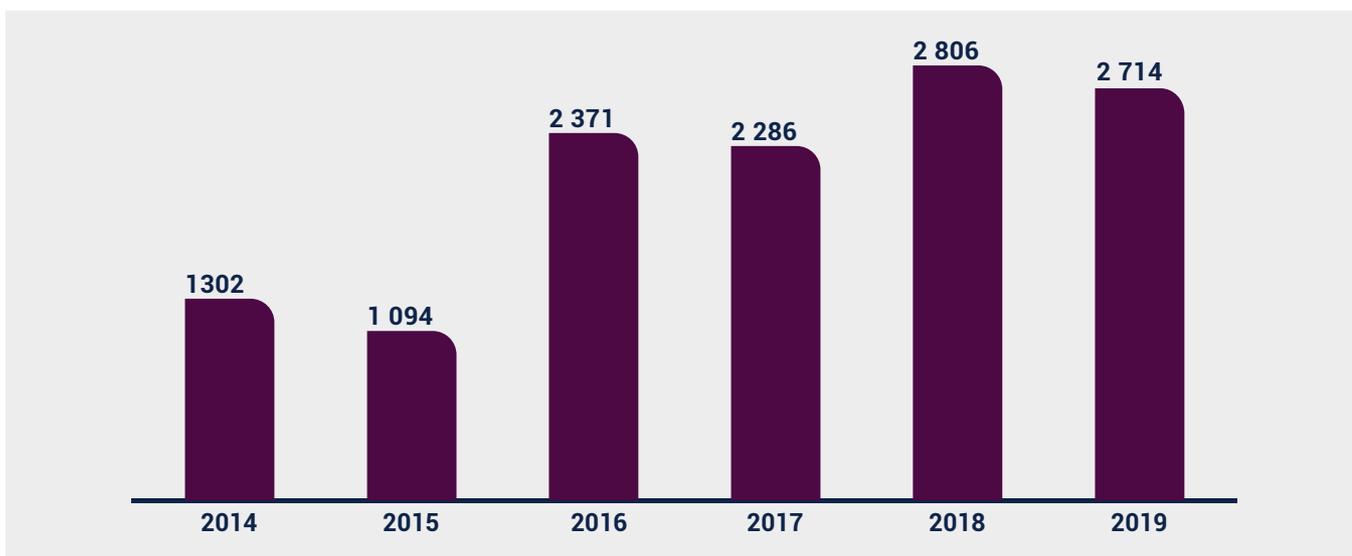
Evolution de l'activité du Capital Risque entre 2014 et 2019



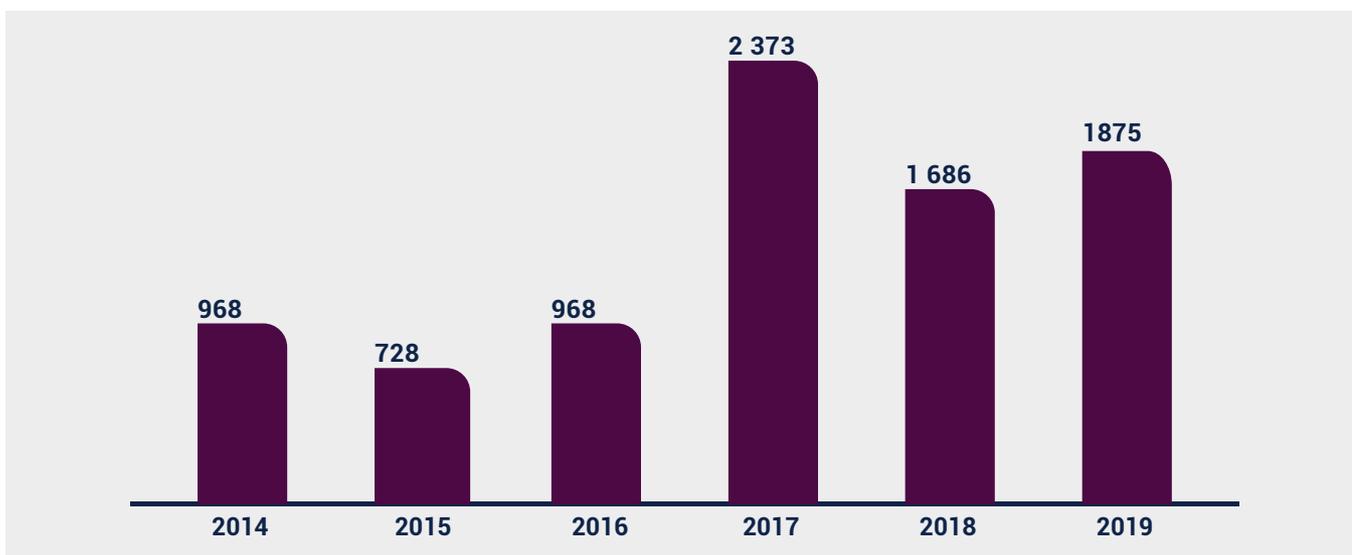
Evolution de l'activité du Capital Développement entre 2014 et 2019



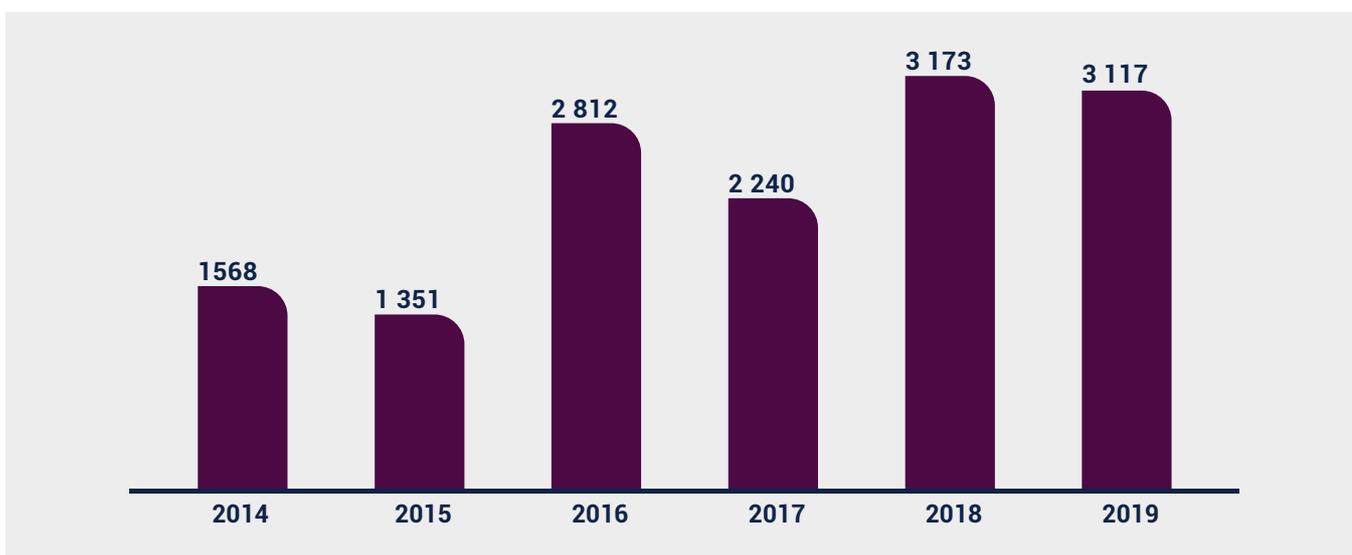
Ticket Moyen en KDT



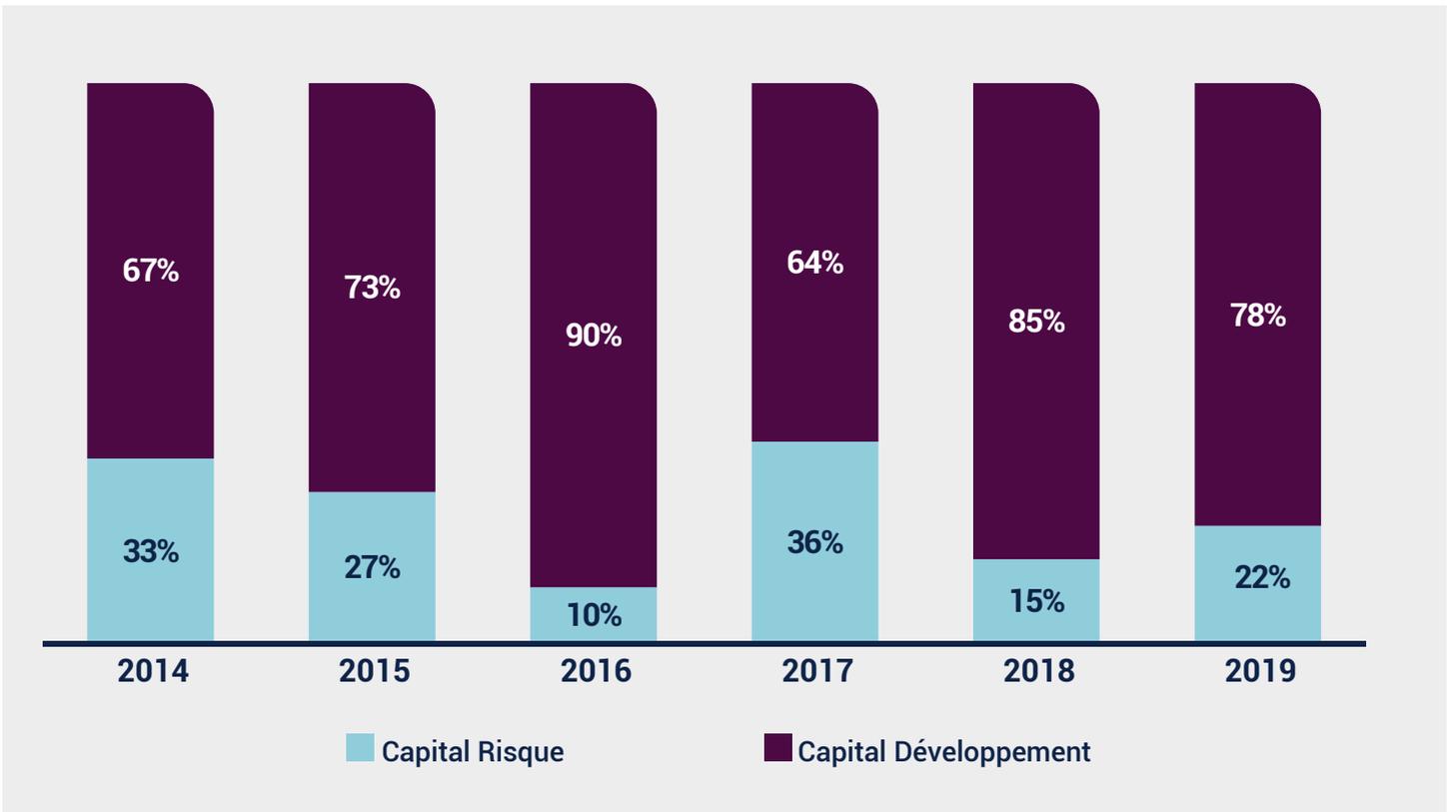
Ticket Moyen du Capital Risque en KDT



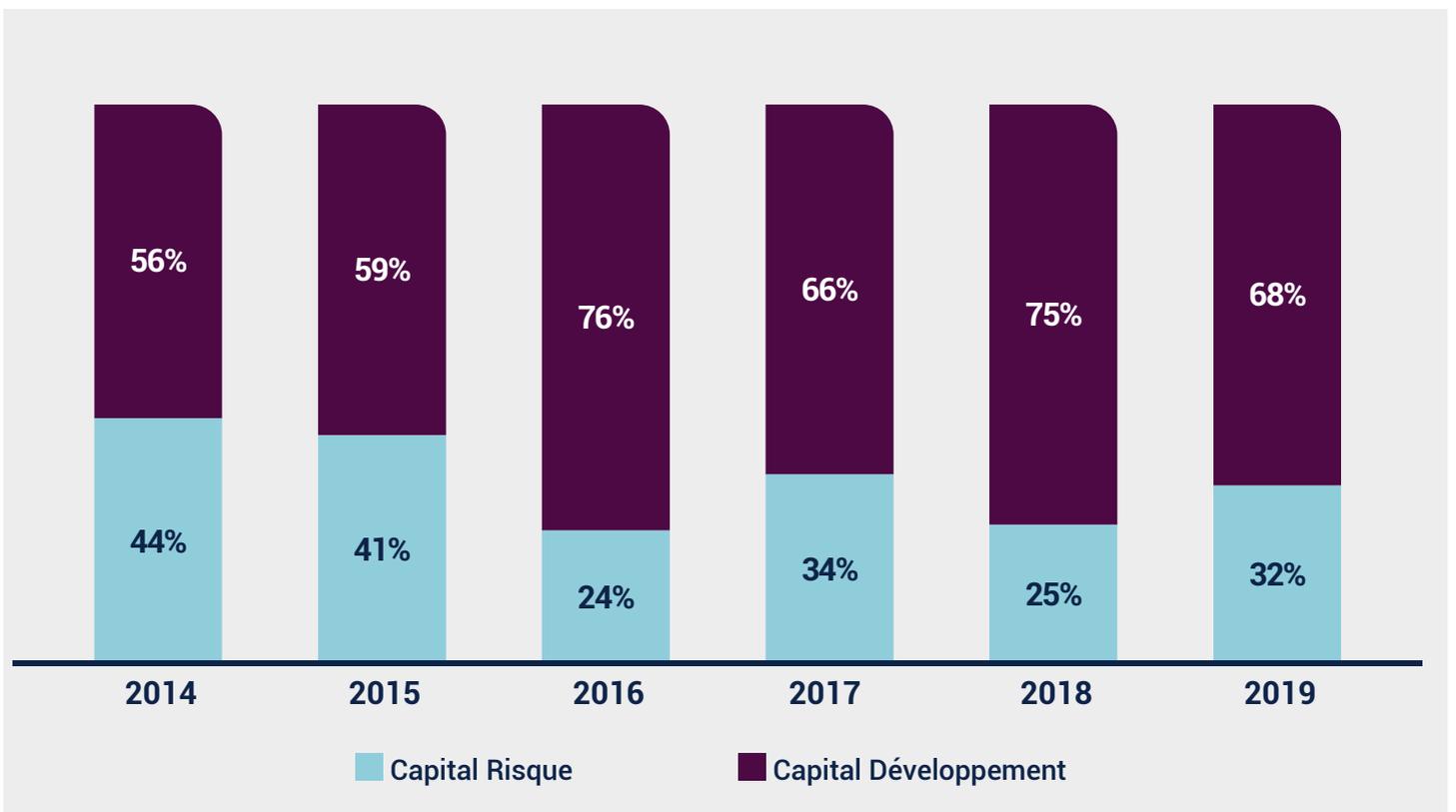
Ticket Moyen du Capital Développement en KDT



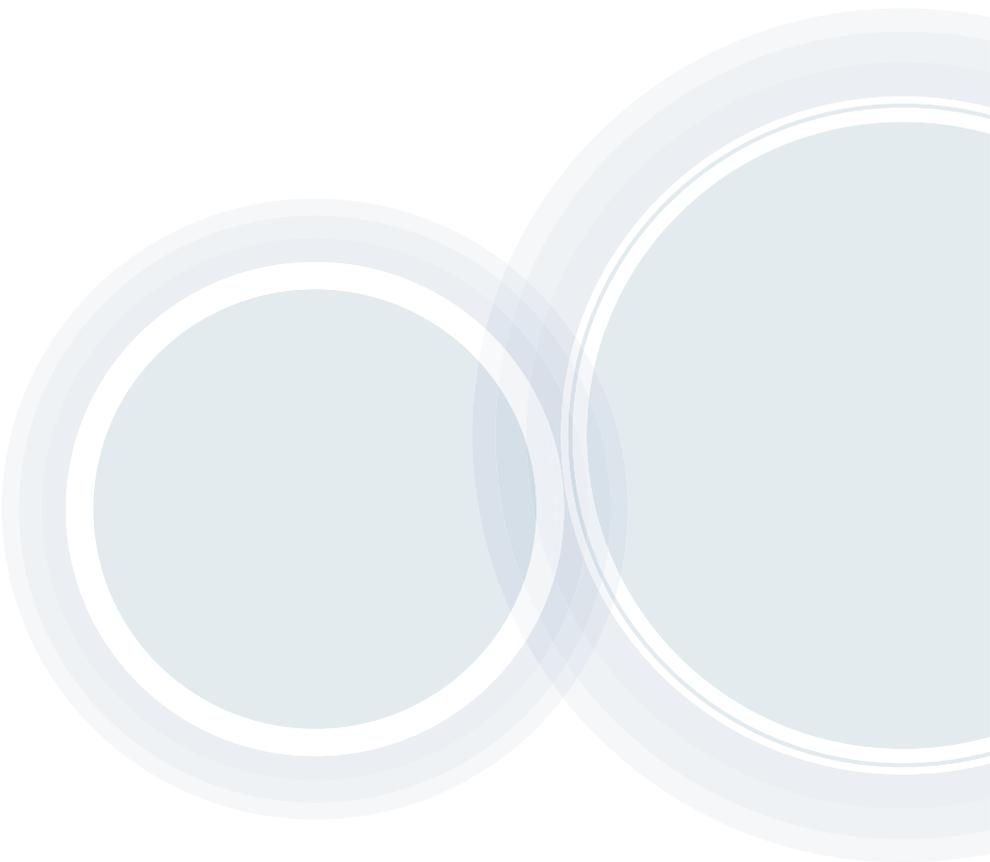
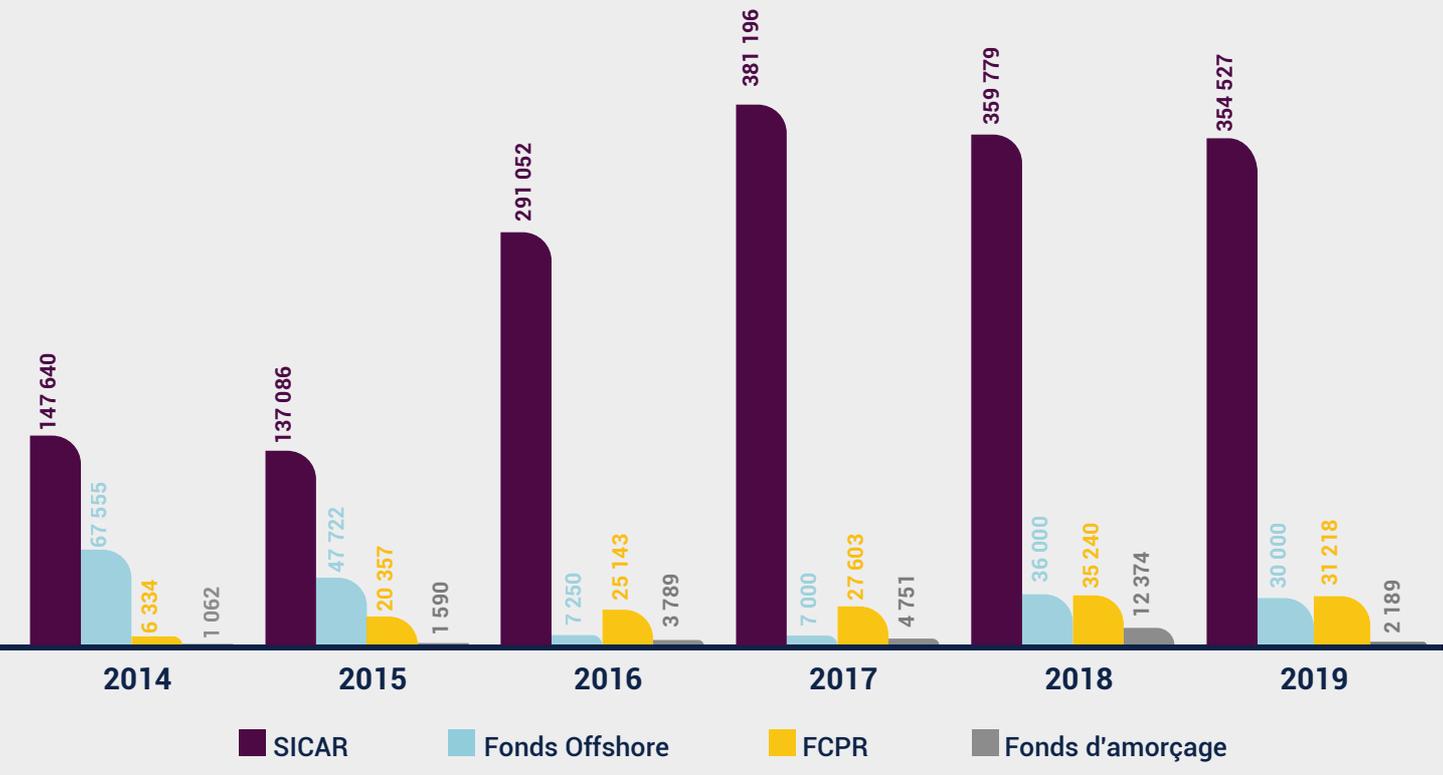
Répartition des montants investis par type d'investissement (en %)



Répartition du nombre des opérations par type d'investissement (en %)

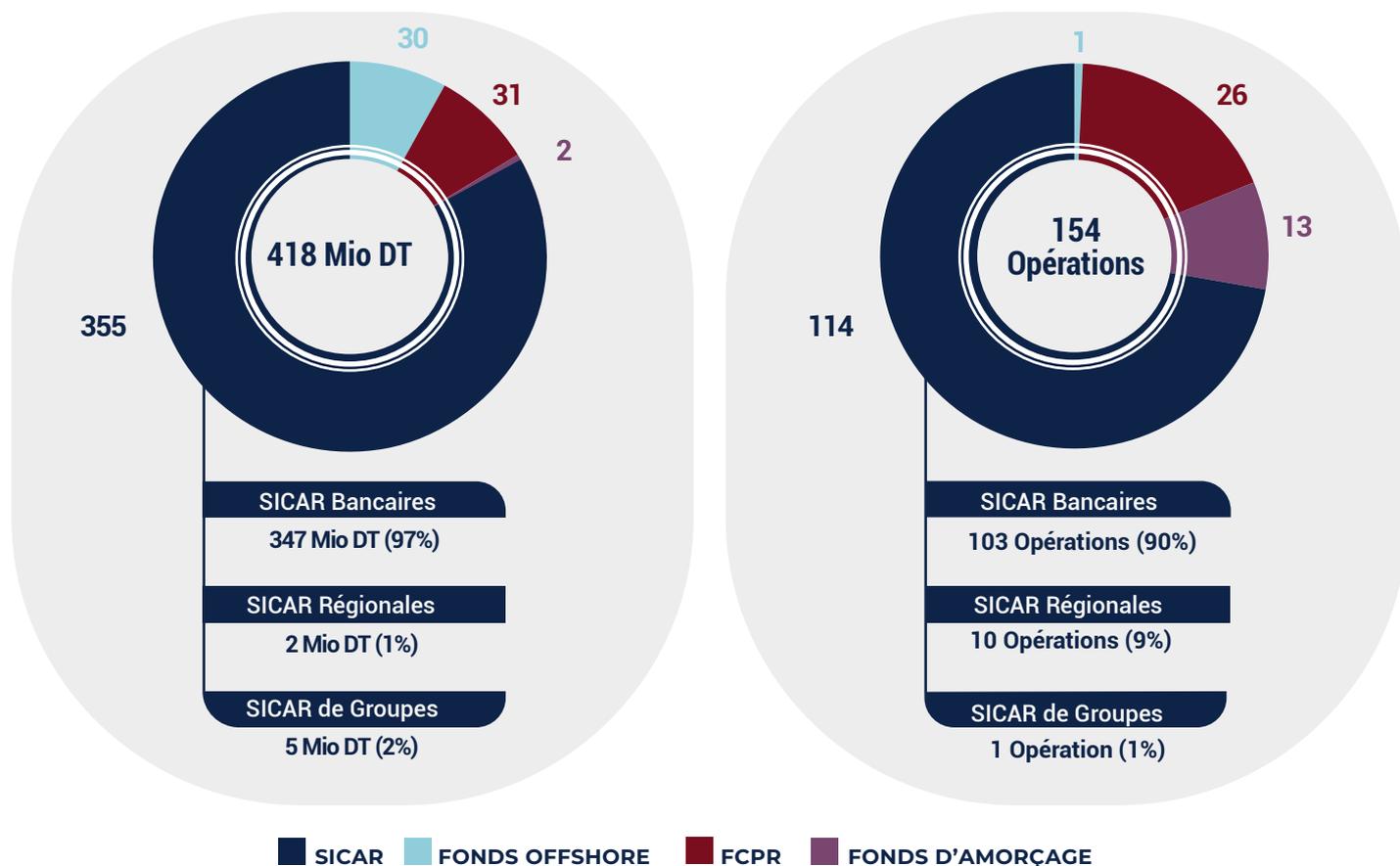


Répartition des montants investis en fonction de la forme juridique des véhicules (en KDT)



LES INVESTISSEMENTS EN 2019

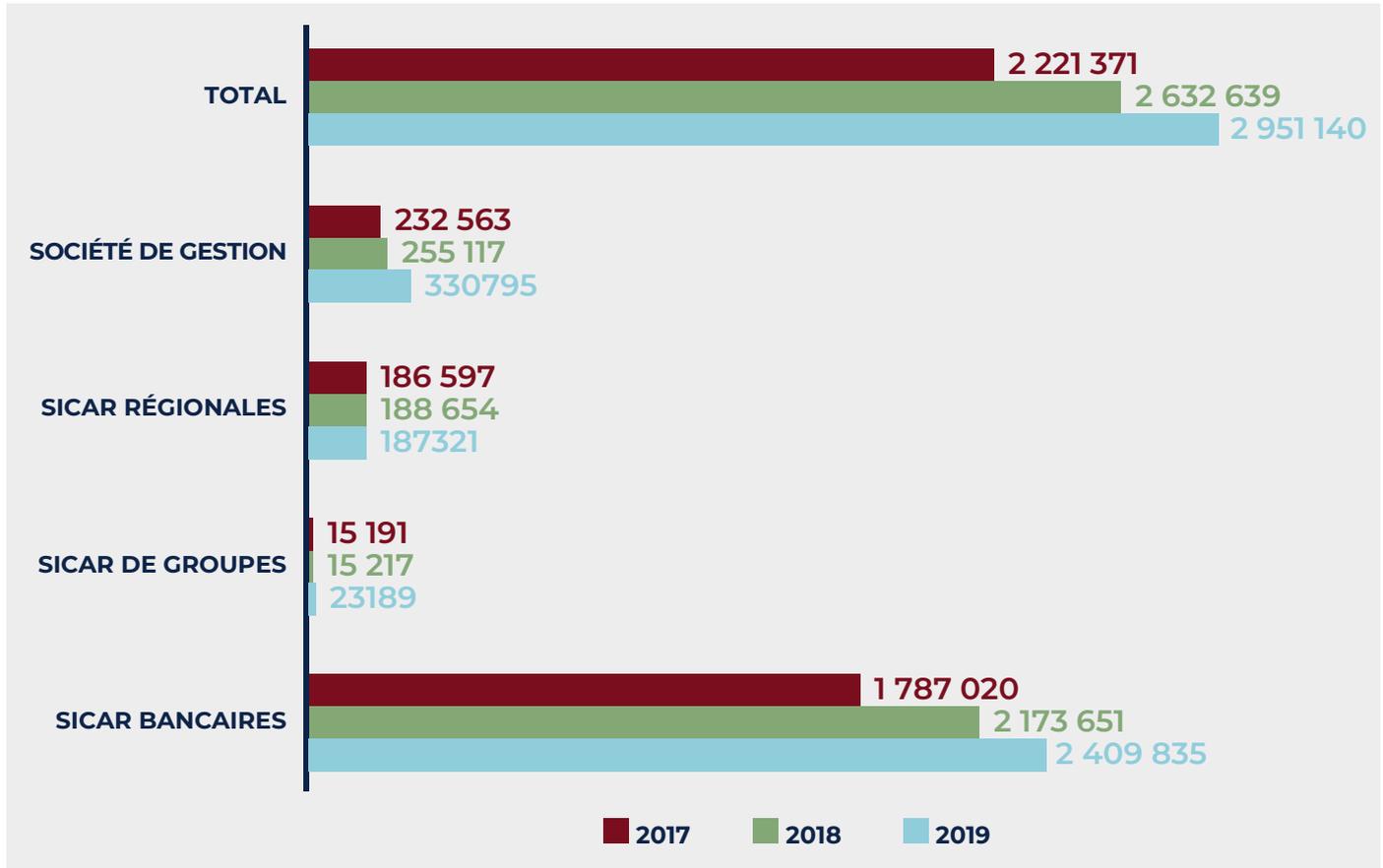
Répartition des montants investis en fonction de la forme juridique des véhicules en 2019



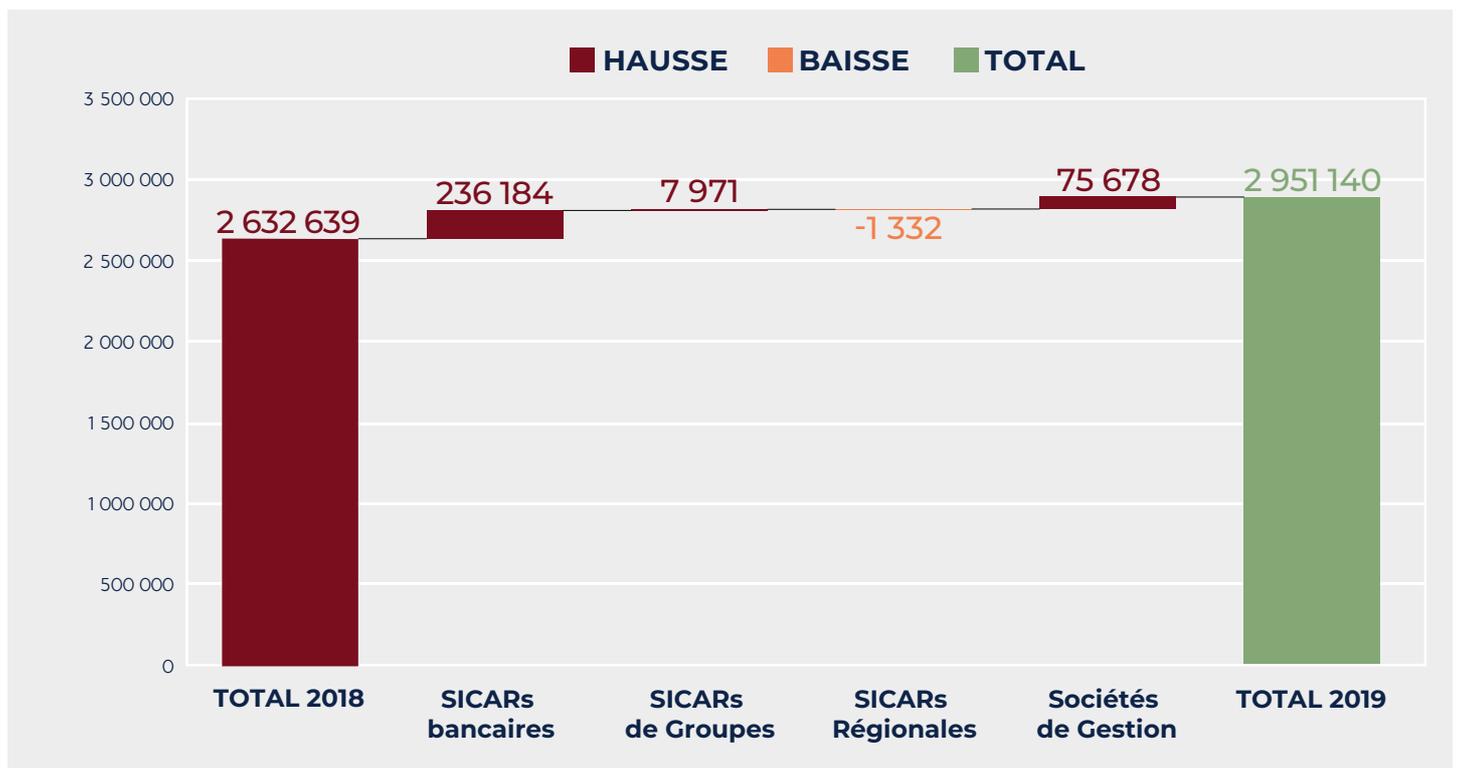
Répartition des investissements par secteurs d'activités (2019)

SECTEURS D'ACTIVITÉS	NB D'OPÉRATIONS	MONTANTS INVESTIS EN KDT
Service	8	33 295
Enseignement	3	957
Agriculture	9	22 663
NTIC	16	15 498
Industries diverses	44	137 722
Tourisme et loisirs	4	5 785
Industries textiles et habillement	3	825
Industries des matériaux de construction céramique et verre	12	47 611
Industries électriques, électroniques et de l'électroménager	4	8 460
Industries chimiques	26	52 382
Industries Agroalimentaires	18	79 818

Encours des capitaux levés en KDT par catégorie (2017 - 2018 - 2019)



Variation des capitaux levés en KDT 2018-2019



**TICKET
MOYEN
2019**

2,714 Mio DT

TICKET MOYEN
CAPITAL RISQUE

1,8 Mio DT

TICKET MOYEN
CAPITAL DEVELOPPEMENT

3,1 Mio DT

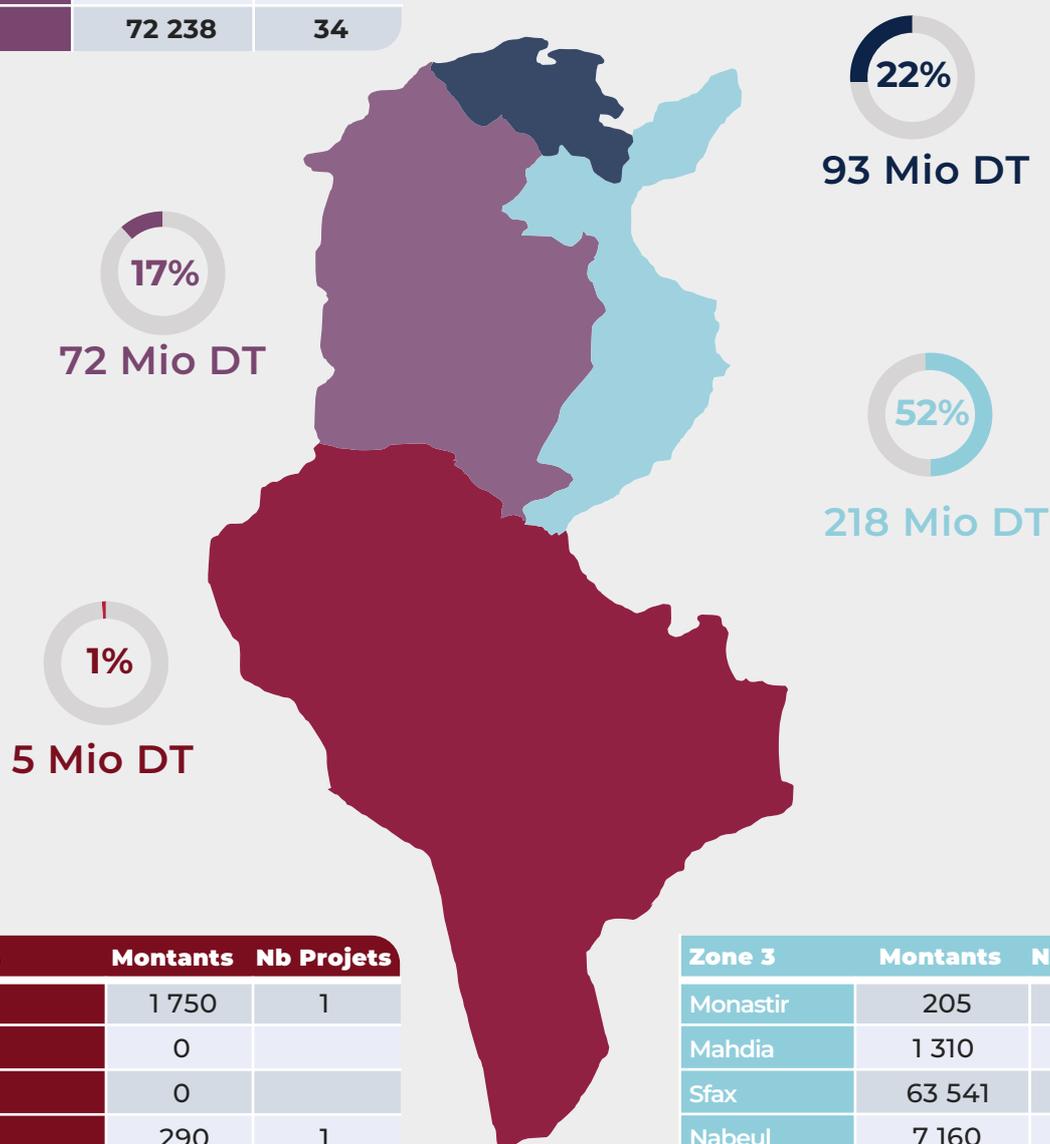
LES INVESTISSEURS LES PLUS ACTIFS EN 2019

INVESTISSEURS EN CAPITAL	MONTANTS INVESTIS (en Mio DT)	NOMBRE DE PROJETS INVESTIS
1. BIAT CAPITAL RISQUE]140,142]	18
2. SICAR AMEN]61,63]	10
3. SICAR INVEST]36,38]	14
4. BH EQUITY]30,32]	12
5. AFRICINVEST]29,31]	2
6. ATD SICAR]28,30]	25
7. ATTIJARI SICAR]28,30]	11
8. MAXULA GESTION]09,11]	6
9. CDC GESTION]08,10]	7
10. UGFS]08,10]	22
11. INTERNATIONAL SICAR]04,06]	3
12. STB SICAR]04,06]	5

CARTE DES INVESTISSEMENTS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

Zone 2	Montants	Nb Projets
Béja	14 442	9
Jendouba	1 272	4
Kef	6 500	1
Kairouan	26 803	11
Kasserine	1 031	2
Sidi Bouzid	21 000	2
Siliana	3 190	5
Total	72 238	34

Zone 1	Montants	Nb Projets
Ariana	2 184	6
Bizerte	485	2
Ben Arous	31 500	3
Manouba	5 362	3
Tunis	53 494	25
Total	93 025	39



Zone 4	Montants	Nb Projets
Gabès	1 750	1
Gafsa	0	
Kébili	0	
Tozeur	290	1
Médenine	1 100	1
Tataouine	2 150	2
Total	5 290	5

Zone 3	Montants	Nb Projets
Monastir	205	2
Mahdia	1 310	1
Sfax	63 541	9
Nabeul	7 160	3
Zaghuan	144 322	26
Sousse	1 260	3
Total	217 798	44

NC: 30 Mio DT

“ L'ATIC, REPRÉSENTANT DES ACTEURS DU CAPITAL INVESTISSEMENT EN TUNISIE ”

Créée dans le cadre de la loi 80-2003, l'ATIC est l'association professionnelle qui regroupe les principales structures du Capital Investissement actives en Tunisie (SICAR, les Sociétés de gestion de FCPR et de fonds d'amorçage ainsi que les Fonds de Capital investissement). L'ATIC compte à ce jour 48 membres.

L'objectif principal de l'Association Tunisienne des Investisseurs en Capital (ATIC) est de promouvoir le Capital Investissement comme 2ème source de financement en haut de bilan des entreprises, et de veiller à l'instauration des meilleures pratiques du métier.

L'ATIC œuvre également à la promotion du métier auprès des pouvoirs publics, des investisseurs institutionnels, des différents acteurs économiques en Tunisie et à l'étranger.

Elle œuvre également au développement de partenariats mutuellement profitables avec les associations homologues dans le monde.



PRINCIPALES MISSIONS DE L'ATIC

- 01 Représenter la profession du Capital Investissement auprès des pouvoirs publics et des organismes nationaux ;
- 02 Promouvoir et développer le métier du Capital Investissement en Tunisie ;
- 03 Etre à l'écoute de ses membres et partenaires ;
- 04 Etre une force de propositions dans l'élaboration du cadre juridique et des textes réglementaires régissant le métier ;
- 05 Produire les statistiques d'activité de la profession;
- 06 Organiser des cycles de formations pour le renforcement des capacités des cadres du métier du Capital Investissement ;
- 07 Veillez au respect des règles de bonnes pratiques et de bonne gouvernance par ses membres conformément à la charte professionnelle de l'association ;

ORGANES DE GOUVERNANCE DE L'ATIC

AG

L'Assemblée Générale

Elle se tient une fois par an et regroupe l'ensemble des membres de l'ATIC, pour approuver le rapport d'activité du conseil et les comptes de l'Association et donner quitus aux membres du Conseil pour leur gestion.

CA

Le Conseil d'Administration

Il se compose de 10 membres élus par l'Assemblée Générale Ordinaire.
Il choisit parmi ses membres un président, un vice-président et un trésorier pour un mandat de deux ans.

EP

L'Equipe Permanente

Elle assure la coordination entre les membres et gère les affaires administratives et financières de l'association.

BE

Le Bureau Exécutif

Il est composé du Président, du Vice-président et du Trésorier et se réunit une à deux fois par mois afin de gérer et de coordonner les actions de l'association.

Composition du Conseil d'Administration du L'ATIC

Membres	Structure représentée	Qualité
Mr. Mohamed Salah FRAD	General Manager, UGFS North Africa	Président
Mr. Karim GHENIM	PDG, BIAT Capital Risque	Vice Président
Mr. Mohamed Yasser LOURIMI	PDG, Attijari SICAR	Tresorier
Mme. Boutheina BEN YAGHLANE	Directrice Générale, CDC	Membre
Mme. Selma BELLAGHA	PDG, ACP	Membre
Mr. Mourad BOUSLAMA	PDG, International SICAR	Membre
Mr. Mohamed METOUI	Directeur Général, STB SICAR	Membre
Mr. Ridha MRABET	DG, SODINO SICAR	Membre
Mr. Elyes ZNAIDI	DG BH EQUITY	Membre
Mr. Ziad OUESLATI	Co-fondateur, Groupe AfricInvest	Membre

LES COMMISSIONS DE L'ATIC

Forces vives de l'ATIC, les Commissions de travail élaborent les propositions de réformes, gèrent l'ensemble des questions liées à la profession et proposent des solutions appropriées aux différents problèmes rencontrés.

- 01 Commission coopération et relation avec les investisseurs
- 02 Commission juridique, législation, fiscalité, instruments de participation et mécanismes de sortie
- 03 Commission statistiques d'activités et de communication
- 04 Commission formation
- 05 Commission Startups, innovation et venture capital
- 06 Commission capital risque régional et fonds publics de capital risque
- 07 Commission offshore

PLAN D' ACTIONS DE L'ATIC 2017-2019

L'année 2017 a vu l'élection d'un nouveau conseil d'administration au sein de l'Association. Dès sa mise en place, l'équipe s'est penchée sur l'élaboration d'un plan d'action triennal 2017-2019. Ce plan d'action fruit d'une démarche de réflexion et de consultation menée par les membres de l'association a été adopté également par le Conseil d'Administration mis en place le 26 Avril 2019. Il s'articule autour de 5 axes majeurs :

1 AXE | Promotion du métier

A l'échelle nationale :

Objectif 1- Vulgariser le capital investissement auprès des PME

Actions : Publications, Séminaires, workshops

Cibles : Adhérents de UTICA/CONNECT/CJD/ JEUNES FEMMES ENTREPRENEURS

Objectif 2- Créer des synergies avec d'autres associations professionnelles

Actions : Coordination des actions

Cibles : APTBEF, AIB, OECT, FTUSA, COMPAGNIES D'ASSURANCES...

Objectif 3- Faire du lobbying auprès des autorités et organismes publics

Actions : Propositions de réformes

Cibles : Ministères, CMF, ARP, API, APIA...

Objectif 4- S'ouvrir sur l'environnement et promouvoir l'esprit d'entreprise

Actions : Publications, workshops

Cibles : Universités, associations, incubateurs, BA

Objectif 5- Elargir le réseau à d'autres corps de métiers

Actions : Séminaires, workshops

Cibles : Avocats, Conseil, banques, assurances...

Objectif 6- Etudes, Statistiques et Communication

Actions : Etudes, Publications, communication, Site web

Cibles : Leaders d'opinions, investisseurs, autorités

A l'échelle internationale :

Objectif 6- Renforcer les relations et élargir le réseau des associations de CI partenaires

Actions : Invitation à la conférence, Echange d'expériences

Cibles : AFIC, AMIC, AVCA, BVCA...

2 AXE | Encadrement et Assistance aux adhérents

Objectif 1- Fédérer les adhérents autour du développement de l'activité

Actions : Réunions périodiques

Cibles : Adhérents de l'ATIC

Objectif 2- Développer la pratique du métier à travers des formations ciblées

Actions : Stratégie pour la formation

Cibles : Cadres du métier du capital investissement

Objectif 3- Renforcer le rôle et la contribution des SICAR régionales

Actions : Impliquer les SICARs régionales

Cibles : Cadres et personnel des SICARs régionales

3

AXE

Efficacité du rôle du Conseil d'Administration

Objectif 1- Réactivation et valorisation des travaux des commissions

Actions :Charte des commissions

Cibles : Adhérents de l'ATIC

Objectif 2- Multiplier les réunions d'échange avec les adhérents

Actions : Séances plénières, newsletter

Cibles : Adhérents de l'ATIC

4

AXE

Innovation

Objectif 1- Participer à l'élaboration du cadre réglementaire

Actions :Commission Innovation

Cibles : Pouvoirs publics

Objectif 2- Travailler avec l'Ecosystème (incubateurs, accélérateurs,)

Actions : Partenariat

Cibles : Ecosystème

Objectif 3- Collaborer avec les organismes publics de l'innovation

Actions : Convention de partenariat

Cibles : Organismes publics

5

AXE

Marché du Capital Investissement

Objectif 1- Appui aux PME et pousser à la création d'un marché alternatif

Actions : Participer au programme d'appui aux PME

Cibles : BVMT/AIB/Adhérents

RÉFORMES DU CADRE JURIDIQUE IMPACTANT LES ACTIVITÉS DU CAPITAL INVESTISSEMENT

Textes entrés en vigueur en 2019

- Décret gouvernemental n°2019-54 du 21 janvier 2019, fixant les critères et les modalités d'identification du bénéficiaire effectif.
- Décret gouvernemental n°2019-53 du 21 janvier 2019, fixant les conditions et les procédures relatives au certificat de la réservation du sigle, de la raison sociale et du nom commercial.
- Loi organique n° 2019-9 du 23 janvier 2019, modifiant et complétant la loi organique n°2015-26 du 7 août 2015, relative à la lutte contre le terrorisme et la répression du blanchiment d'argent.
- Circulaire de la BCT 2019-02 du 30 janvier 2019 relative aux transferts au titre des opérations courantes.
Cette loi encourage les startups à investir à l'étranger en leur permettant de bénéficier d'une carte technologique plafonnée de 100 Mille Dinars Tunisiens afin de réaliser en devises des opérations de crédit et de dépôt.
- Circulaire de la BCT n°2019-01 du 30 Janvier 2019 relative aux conditions d'ouverture et de fonctionnement des comptes en devises (30 Janvier 2019).
- Accord intergouvernemental conclu entre la Tunisie et les États-Unis le 13 mai 2019 en vue de la mise en œuvre de la loi américaine dite FATCA (Foreign Account Tax Compliance Act) adoptée le 18 mars 2010 visant à mettre en œuvre la loi relative au respect des obligations fiscales concernant les comptes étrangers.
- Décret gouvernemental n°2019-419 du 17 mai 2019, relatif aux procédures de mise en œuvre des résolutions prises par les instances onusiennes compétentes liées à la répression du financement du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive, tel que modifié par le décret gouvernemental n°2019-457 du 31 mai 2019
- Loi Transversale sur l'amélioration du climat des affaires n°47-2019 du 29 Mai 2019.
Cette loi vise à stimuler les investissements et à améliorer le climat des affaires en simplifiant les procédures de création des entreprises économiques, et ceci en facilitant leurs méthodes de financement et en soutenant la gouvernance entrepreneuriale et surtout la transparence.

● Arrêté du Ministère des Finances du 15 Août 2019 approuvant les amendements du règlement général de la Bourse de Tunis qui vise à moderniser l'organisation des marchés de la Cote de la Bourse.

Cet arrêté classe ces marchés en 4 catégories :

- * Les marchés de titres de capital, qui comprennent le marché principal et le marché alternatif;
- * Le marché obligataire ;
- * Le marché des fonds ;
- * Le marché des sukuk.

Le Marché Alternatif a connu lui aussi une refonte majeure. Il sera désormais réservé aux sociétés anonymes, qui s'y inscrivent :

- soit au moyen d'une augmentation de capital (min 1MD) sans recours à l'appel public à l'épargne auprès d'investisseurs avertis (art. 24),
- soit dans le cadre d'une cession des participations détenues par des acteurs du capital risque ;

L'accès de la société au marché alternatif se fera par une procédure simple, et elle devra être accompagnée en permanence par un Listing Sponsor.

Les sociétés dont les titres sont négociés sur le marché alternatif à la date de publication de l'arrêté, sont transférées sur le marché principal.

Projets de lois et Réformes en cours :

● Le projet du code des organismes des investissements collectifs :

Ce projet de code vise à promouvoir le capital investissement à travers un cadre législatif et juridique uniforme et simplifié. Il prévoit une réforme du cadre réglementaire régissant les SICARs et les FCPR par la baisse des ratios, la création des fonds non-résidents et de fonds spécialisés, la réglementation des catégories de parts et la redéfinition des fonds d'amorçage.

● Le projet de Loi sur le financement participatif « Crowdfunding »

Cette loi s'inscrit dans le cadre des grandes réformes visant à mettre en place de nouveaux mécanismes de financement conformes aux standards internationaux et à soutenir l'investissement. Elle prévoit la mise en place de deux types de crowdfunding, le premier consiste en l'investissement participatif moyennant l'investissement dans des titres financiers pour contribuer au financement du capital des startups et des projets innovants qui manquent de fonds propres. Le deuxième type de crowdfunding repose sur l'octroi de prêts.

● Le projet de Loi sur l'économie solidaire et sociale :

Ce projet de loi définit l'économie sociale et solidaire comme étant l'ensemble des activités et des initiatives économiques, sociales, environnementales, culturelles et technologiques à finalité sociale et portant sur la production, la transformation, la distribution et la commercialisation des produits et des services assurées par des personnes morales de droit privé, en réponse aux besoins communs et aux intérêts sociétaux.

ACTIVITÉS DE L'ATIC EN CHIFFRES

04

WORKSHOPS ORGANISÉS

09

RÉUNIONS DE COPILS

07

RÉUNIONS AVEC LES REPRÉSENTANTS DES BAILLEURS DE FONDS, ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET AUTRES PARTENAIRES ÉTRANGERS

02

AUDIENCES À L'ARP

04

RÉUNIONS DES COMMISSIONS
(COMMISSION JURIDIQUE
ET COMMISSION STARTUPS)

10

PARTICIPATIONS DE L'ATIC
À DES ÉVÈNEMENTS EN TUNISIE

59

RÉUNIONS INSTITUTIONNELLES
(MINISTÈRES, ADMINISTRATIONS,
PUBLIQUES, ORGANISATIONS NATIONALES, ...)

05

RÉUNIONS DU COPIL RESTRUCTURATION
DES SICARS RÉGIONALES

07

WORKSHOPS ATIC-TUNISIAJOBS

03

WORKSHOPS ATIC-FSVC

06

NOUVELLES ADHÉSIONS :
3 MEMBRES ACTIFS :
SODIK, FLAT6LABS, MAXULA GESTION
3 MEMBRES ASSOCIÉS :
INTILAQ, TAEF, WIKI STARTUP

Faits marquants 2019

TunisiaJOBS



SIGNATURE DE L'ACCORD DE COLLABORATION ENTRE L'ATIC ET TUNISIAJOBS

L'Association Tunisienne des Investisseurs en Capital (ATIC) et « TunisiaJobs, Opportunities and Business Success » (Tunisia JOBS) financé par l'USAID ont signé un accord de collaboration Vendredi 12 Avril 2019 à l'hôtel Lac Lemana, les Berges du Lac.

L'objectif de cet accord de collaboration est de promouvoir le secteur du Capital Investissement en Tunisie, de soutenir les opérations de levée de fonds et d'accélérer l'adoption du nouveau code du capital investissement afin de faciliter l'accès au financement et booster la création d'emplois Dans le cadre de cet accord de collaboration, TunisiaJOBS :



1- Apporte une assistance technique aux membres de l'ATIC en vue de renforcer leurs capacités en matière de gestions des risques et la création de nouveaux fonds pour le financement des startups.



2- Met à la disposition des membres de l'ATIC, des experts et consultants internationaux afin de les aider à saisir davantage les opportunités d'investissement.



3- Aide l'ATIC à promouvoir le métier, à attirer des IDE et à mettre en œuvre une approche efficace en faveur des SICARs régionales.

INLUCC



SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'ATIC ET L'INLUCC

L'Association Tunisienne des Investisseurs en Capital (ATIC) et l'Instance Nationale de Lutte Contre la Corruption (INLUCC) ont signé une convention de partenariat en marge du Colloque sur "la Bonne Gouvernance et Lutte Contre la Corruption dans le secteur financier Tunisien", organisé Mardi 26 Mars 2019, cette Convention définit les domaines de partenariat entre l'ATIC et l'INLUCC à la lumière du cadre législatif et institutionnel en cours et dont la finalité est d'assurer la pérennité du marché financier et la protection des intérêts des investisseurs.

AVCA



ACCORD DE PARTENARIAT ENTRE L'ATIC ET L'AVCA

L'ATIC et l'AVCA ont signé le 27 Septembre 2019 un Mémorandum d'Entente en matière de communication et d'échange d'informations entre les deux associations.

Coopération SUD-SUD

Réunion tenue vendredi 26 avril 2019 avec une délégation de la CDC Niger conduite par son Directeur Général Mr. Ousmane IDI ANGO a porté sur les opportunités de collaboration avec l'ATIC à travers une assistance technique pour la mise en place d'un cadre légal pour le Capital Investissement au Niger et la création d'un écosystème de Capital Investissement.



Participation de l'ATIC a la réunion du nouveau cadre d'appui et de financement des startups, 08 janvier 2019, à l'initiative de la MDICI afin de présenter « ANAVA TUNISIA », le nouveau cadre de financement et d'appui aux Startups.



L'ATIC participe au « Tunisia Investment Forum », jeudi 20 Juin 2019 consacré cette année à promouvoir le potentiel de la Tunisie en matière d'intelligence artificielle et dans le secteur des TICs.



L'ATIC participe en tant que membre à la commission chargée de préparer des propositions pour la relance de l'épargne. Cette commission est composée de représentants du CMF, de la Bourse de Tunis, de l'AIB et de Tunisie Clearing et Factoring.



Le Président de l'ATIC anime un panel lors de la conférence organisée par la Banque Africaine de Développement (BAD), les 27 et 28 février 2019 sur le Dialogue du secteur financier d'Afrique du Nord.



Participation de l'ATIC à la conférence annuelle de Med Confédération organisée les 1er et 2 Octobre 2019 sur le thème : « La Méditerranée à l'ère de la quatrième révolution industrielle : impact de la numérisation sur le capital humain et la mobilité. Les travaux de cette conférence se sont déroulés autour la mobilité et l'inclusion financière, la numérisation du marché du travail et au système éducatif et développement du capital humain.



**INVESTIA
ENTREPRISE**



Participation de l'ATIC aux réunions du COFIL du programme Investia PME, organisées au Ministère des Finances. Investia PME vise à faciliter l'accès au financement non bancaire à 120 PME à travers la levée des fonds auprès des acteurs du capital investissement, par l'introduction en bourse ou par l'émission d'emprunt obligataire.



L'ATIC a participé à la Conférence Annuelle du Club d'Afrique de France Invest avec une délégation réunissant plusieurs membres de l'association, conduite par Mr Mohamed Salah Frad, Président de l'ATIC, qui a fait une intervention lors du panel intitulé: "Capital investissement en Afrique : points communs et les secteurs en pointe".



L'ATIC prend part aux réunions en tant que membre la Commission chargée de formuler des propositions pour la relance de l'épargne. Ces réunions ont été consacrées à l'examen des propositions et la préparation du plan d'actions à soumettre au Ministre des Finances. Elles ont également été consacrées à l'examen des différentes actions à proposer dans le cadre de la loi de finances 2020, au niveau des textes réglementaires et au niveau des textes législatifs. L'ATIC y était représentée par Mme Sonia Barka, Déléguée Générale de l'Association.



L'ATIC a participé à la réunion organisée le 30 avril 2019 par le groupe de travail « Capital Investissement » du Conseil des Analyses Economiques (CEA) et consacrée à l'examen des propositions relatives à la réglementation et à la fiscalité régissant les sociétés d'investissement et les Fonds communs de placement à risque prévues par le projet du Code des OIC. Ont pris part cette réunion, des représentants de l'ATIC, du CMF, de la BCT et du Ministère des Finances.



FATCA



Participation de l'ATIC aux réunions préparatoires pour l'entrée en application des dispositions de la Loi FATCA. Cette série de réunions tenues au Ministère des Finances a été clôturée par la signature le 13 mai 2019 d'une convention entre la Tunisie et les USA, visant à améliorer la conformité fiscale internationale et la coopération entre les deux pays dans le domaine fiscal.



Une délégation de l'ATIC conduite par Mr Mohamed Salah Frad reçue le 28 février 2019 par Mr Salah Esayel Président du CMF. Cette réunion a été l'occasion d'examiner plusieurs sujets d'intérêt pour l'industrie du Capital investissement dont :

- La lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.
- Le projet du Code des OIC.
- Le projet de refonte du cadre législatif régissant le marché financier Tunisien.



Coopération internationale



Visite jeudi 03 Janvier 2019 de l'équipe de gestion du programme « Compact » financé par l'agence américaine Millénium Challenge Corporation. La réunion a été consacrée à l'examen les opportunités de contribution des acteurs du Capital Investissement à ce programme et la relance des investissements dans le secteur privé.



Visite vendredi 1er mars 2019 à l'ATIC d'une délégation d'experts de Chemonics dans le cadre du projet JOBS (Jobs, Opportunités...) financé par l'USAID. L'entrevue a permis d'examiner les actions à programmer en 2019 entre les 2 parties dans le cadre de la Composante « Access to Finance » prévue par le projet JOBS.



Participation de l'ATIC à la table-ronde organisée jeudi 19 septembre 2019 à l'initiative du programme BOOST financé par HIVOS, en présence de représentants de fonds d'investissement actifs dans la zone MENA à l'instar de Sawari Venture et de l'accélérateur de startup régional Flats6Labs. L'évènement a porté sur :

- Les principaux défis auxquels font face les Business Angels en Tunisie ou dans la région MENA en matière d'incitations, d'opportunités technologiques, de levées de fonds...
- Le rôle des organisations internationales (telles que HIVOS) et des bailleurs de fonds (UE, Banque Mondiale) pour soutenir l'écosystème de l'investissement en Tunisie.
- Les moyens de réunir les efforts de tous ces intervenants en vue de encourager l'entrepreneuriat social et appuyer le rôle des business angels.

L'ATIC y était représentée par Mme Sonia Barka, Déléguée Générale de l'ATIC



Une réunion a eu lieu jeudi 31 janvier 2019 au siège de l'ATIC avec les membres de la mission d'experts du programme régional financé par l'Union Européenne destiné à "L'Appui à l'amélioration de l'environnement des affaires en vue de favoriser le développement de TPME et l'inclusion financière".

Il s'agit d'un programme quadriennal, doté d'une enveloppe de 5,3 Moi d'Euros à dimension régionale, destiné à huit pays de la rive sud de la méditerranée.

Le programme intervient sur quatre domaines, à savoir :

- les femmes entrepreneures
- le financement des entreprises
- l'internationalisation des PME
- la simplification des procédures administratives

Evènements organisés par l'ATIC



-Organisation d'un Workshop en partenariat avec la « Financial Services Volunteer Corps » (FSVC) pour la présentation de « Revenue Capital » le 08 Janvier 2019. Cette action s'inscrit dans le cadre du projet « Impact Finance » et qui propose des missions de conseils au profit des opérateurs financiers non-bancaires en vue de favoriser un meilleur accès des PME au financement. « Revenu Capital » est une nouvelle structure de financement des PME dédiée aux SICAR.



-Organisation d'un deuxième Workshop en partenariat avec la « Financial Services Volunteer Corps » (FSVC) pour la présentation de « Revenue Capital » le 08 Mars 2019. Ce Workshop a été l'occasion de présenter aux membres de l'ATIC un pacte d'actionnaire standardisé, trois contrats de quasi-fonds propres et un guide détaillé avec des études de cas tunisien sur les différentes combinaisons fonds propres/quasi-fonds propres. Le Workshop a permis également aux membres de l'ATIC de prendre connaissance de la déclinaison de la « sharia-compliant » ainsi que les modalités de subvention des frais de due-diligence offertes par ce programme.



-Organisation en partenariat avec TunisiaJobs, le 13 Mars 2019 d'un dîner-débat, pour la présentation des principales dispositions et les apports du projet du Code du Capital Investissement. Plusieurs membres de l'ARP ont pris part à cet évènement notamment les membres de la commission des Finances, de la Planification et du développement de l'ARP. Le débat s'est déroulé autour les principales dispositions prévues par le code et l'urgence de l'approbation de ce code par l'ARP.



-Organisation par l'ATIC, le 14 Mars 2019, d'un petit-déjeuner débat sur la restructuration des entreprises en difficultés. Cet évènement a été marqué par la présence de Mr Habid DEBBA-BI, Secrétaire d'Etat aux Petites et Moyennes Entreprises qui a présenté a cette occasion la stratégie nationale ciblant les PME tunisienne ainsi que les mesures qui seront mises en place par l'Etat pour soutenir les PME et les aider a faire face aux difficultés rencontrées



-Organisation d'un Workshop en partenariat avec TunisiaJobs pour la présentation du projet de Code des organismes de placement collectif (Code du Capital Investissement), le 18 Avril 2019.

Ce Workshop animé par le Président de l'ATIC, Mme Cyrine Bach Baouab, chef du département Offshore et Capital Investissement et Mr Kais Bouhaja Expert-Comptable, a été l'occasion de présenter les retombées positives de ce Code sur l'écosystème du capital investissement en Tunisie.



-En partenariat avec TIA, l'ATIC a organisé le 12 Juin 2019 une journée d'information sur les incitations et les mesures d'appui à l'investissement en Capital, lors de laquelle les différents intervenants ont présenté :

- Le nouveau cadre institutionnel de l'investissement
- Les avantages fiscaux dans le cadre de la loi de refonte des avantages fiscaux.
- Les avantages fiscaux prévus par la loi pour l'amélioration du climat des affaires.
- Les avantages fiscaux prévus par la loi des startups.



01 Restructuration des SICAR Régionales

« Avec l'appui du programme Tunisia JOBS financé par l'USAID, le Ministère des Finances, la CDC, l'Association Tunisienne des Investisseurs en Capital (ATIC) et un représentant des neuf SR ont constitué un Comité de Pilotage (COPIL) pour réfléchir à une solution optimale permettant d'assurer la mission des SR garantir leur rentabilité et leur pérennité et ce dans un délai ne dépassant pas le 31 Janvier 2020.

Cette mission vient compléter la réflexion du Ministère des Finances sur le rôle du pôle « equity » dans le projet de la Banque des Régions (BDR), parallèlement aux travaux en cours que la CDC entreprend actuellement et relatifs à sa stratégie pour intégrer les SICARS régionales « remodelisées » dans un pôle d'investissement d'impact

Dans la cadre de la présente mission, l'équipe de Tunisia JOBS a organisé trois ateliers d'échanges avec les directeurs généraux et le personnel des SR à Kairouan (13/11/19 ; 20/11/19 et 11/12/2019) et quatre réunions avec le COPIL (10/10/2019 ; 19/12/2019 ; 07/01/2020 ; 15/01/2020) pour discuter différentes alternatives pour les SR afin d'aboutir à une solution optimale constituant le compromis validé par les membres du COPIL.

Le diagnostic des SR a pu révéler que le modèle actuel des SR a montré ses limites. Les responsables et personnel de toutes les SR sont unanimes à changer de modèle et de basculer vers un nouveau modèle « développement régional 2.0 » qui repose sur la création d'un fonds d'impact compartimenté, qui répond aux exigences et spécificités des régions, et d'une société de gestion de fonds qui s'aligne aux normes internationales du métier.

Source : Rapport du Copil sur les SR

02 Workshops ATIC-Tunisia Jobs

Dans le cadre du Programme de Collaboration entre l'ATIC et Tunisia JOBS, cinq workshops animés par un consultant international désigné par Tunisia Jobs, ont été organisés au profit des cadres des SICARs et FCPR membres de l'ATIC.

-1er Workshop le 09 mai 2019 : a permis de faire une analyse de l'état des lieux du secteur du capital investissement en Tunisie par rapport aux meilleures pratiques à l'international à la lumière des informations collectées à travers les réponses au questionnaire envoyé aux membres de l'ATIC.

-2ème Workshop le 16 Mai 2019 : il a été consacré à discuter les meilleures pratiques requises pour l'élaboration d'une stratégie d'investissement, discussions qui ont été étayées par l'élaboration d'esquisses de stratégies par les participants.

-3ème Workshop le 28 mai 2019 : a été consacré pour le renforcement des capacités des participants pour une gestion plus efficace des nouvelles opportunités d'investissement en particulier dans le secteur de l'innovation, les meilleures pratiques concernant la structuration des fonds d'investissement avec des études de cas pratiques sur la structuration.

-4ème Workshop le 11 Juin 2019 : a été consacré aux meilleurs pratiques concernant la levée des fonds, l'objectif est de renforcer les capacités des participants pour une gestion plus efficace des nouvelles opportunités d'investissement et un meilleur ciblage du secteur de l'innovation. Les travaux ont été étayés par des exercices pratiques en matière de levée de fonds et d'interaction avec les bailleurs de fonds.

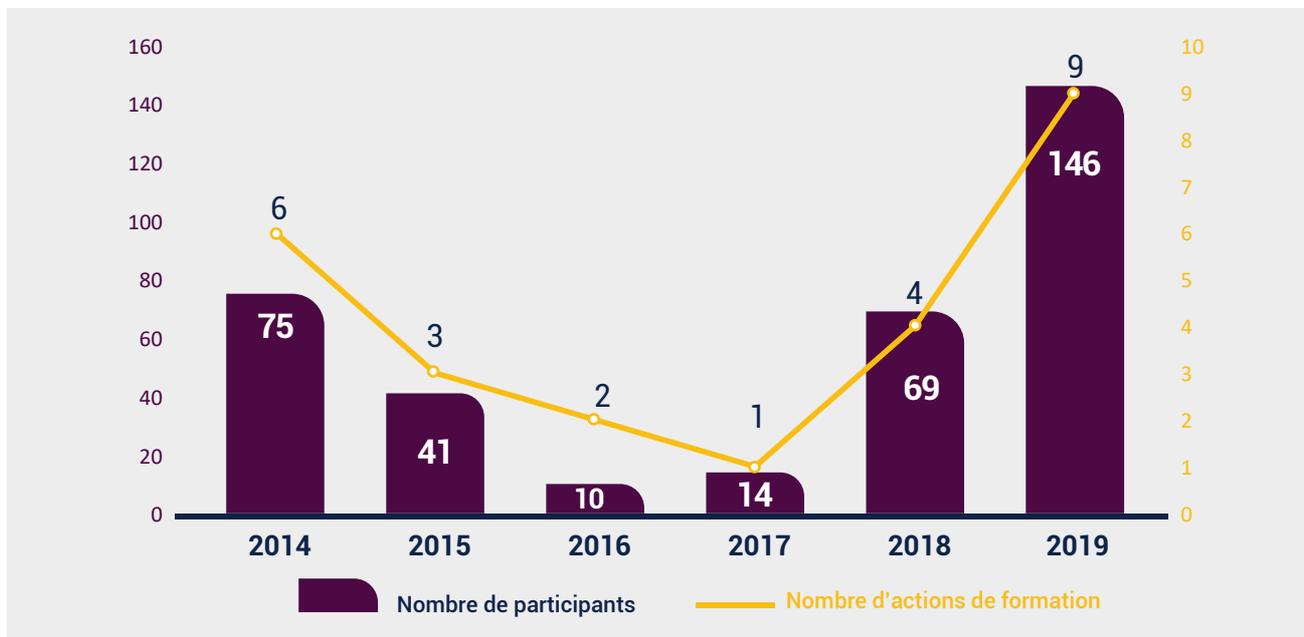
-5ème Workshop le 27 Juin 2019 : a été consacré aux meilleures pratiques concernant les différentes étapes de gestion de fonds d'investissement (le processus d'investissement, la gestion, la sortie, le reporting ainsi que les relations avec les investisseurs).

Activités du CFIC

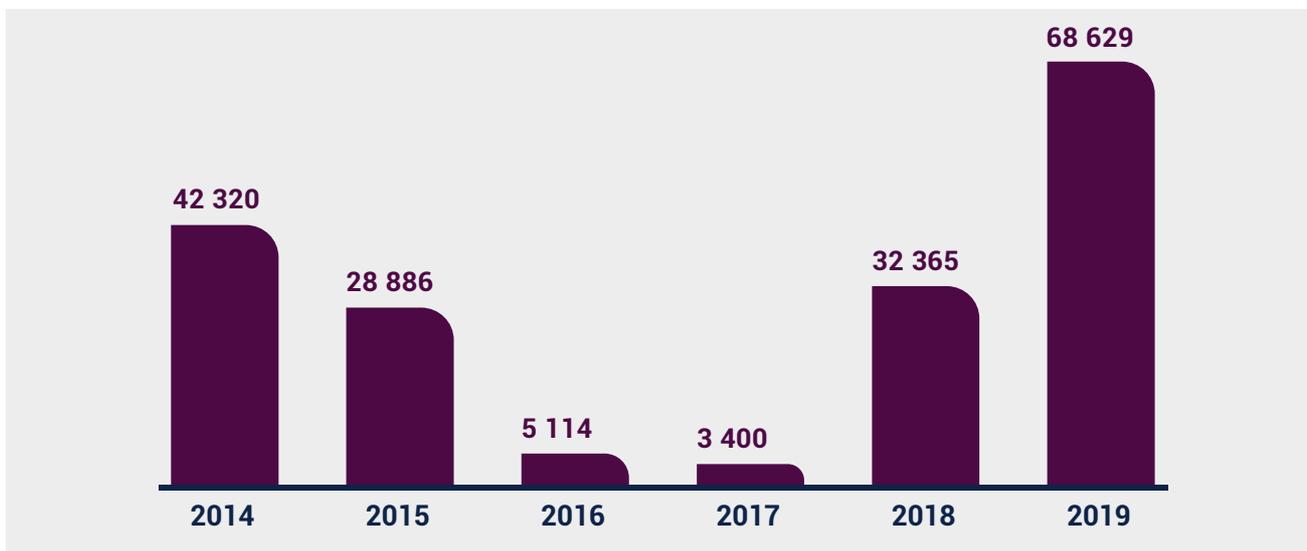
Les actions de Formation organisées en 2019 :

- 01 Loi des finances 2019, jeudi 24 Janvier 2019 par Mr Mabrouk MAALAOUI.
- 02 Pacte d'actionnaires, lundi 11 Mars 2019 par Mr Rafik MZAH.
- 03 Evaluation des entreprises, mercredi 17 Avril 2019 par Mme Raoudha BEJAOUI.
- 04 Le registre national des entreprises, 13 Juin 2019 par Mr Adel CHOUARI.
- 05 Loi relative à l'amélioration du climat des affaires, mercredi 26 Juin 2019 par Mr Kamel AYARI.
- 06 Les entreprises en difficultés, jeudi 26 septembre par Mr Mbarek KHAMASSI.
- 07 La loi 36-2016 relative aux procédures collectives, 12 Octobre 2019 au profit de l'équipe SODIS SICAR à Médenine par Mr Mbarek KHAMASSI.
- 08 La loi transversale , 06 novembre 2019 par Mme Habiba LOUATI.
- 09 Fonds de retournement, 05 décembre 2019 par Mr Nabil KHMAIES.

Evolution du nombre d'actions de formation et de participants entre 2014 et 2019

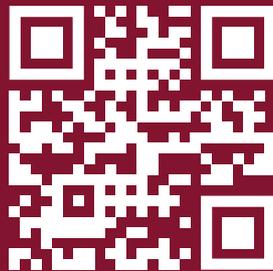


Evolution du chiffre d'affaires du CFIC entre 2014 - 2019 (en KDT)





Association Tunisienne des Investisseurs en Capital



Association Tunisienne des Investisseurs en Capital " ATIC " - IF : 910478/B
Rue de la Bourse, Immeuble Cirta, Bloc B 2ème étage, Les Berges du Lac2, 1053 Tunis
Tél. : (+216) 71 961 516/518 - Fax : (+216) 71 961 448 -
E-mail : associationsicar@gnet.tn
Site web : www.atic.org.tn